

RESTAURER & AMENAGER

Prix
DÉCOUVERTE

3€

seulement

LA SALLE DE BAIN, OBJET DU DÉSIR

Cave

Révéler la nature des vins

Vaucluse

Le Conservatoire des ocres
et des couleurs

Oise

Chambres d'hôtes à Noailles

Dossier spécial

AMÉNAGER & ISOLER



Maison dans son pays
Les Hautes Pyrénées



Piscines
Le bien-être dans la sécurité



Rangement
Agencer, combiner, harmoniser

Mag Juin 2014





PISCINE

LE BIEN-ÊTRE DANS LA SÉCURITÉ

Ludiques, saines et sportives, les piscines offrent une indispensable détente loin des conditions de vie du monde moderne. Elles permettent de rééquilibrer son corps et son esprit en alliant la nécessité au plaisir.

Dossier : J.-R. Blöser – Photos : D.R.



© Bayrol

Grâce aux systèmes de régulation automatique du traitement de l'eau, vous pouvez profiter en toute sérénité de la piscine (Bayrol).

LES ABRIS DE PISCINES

En 10 ans, le marché des abris a fait un vrai bond, comme le confirme la dernière étude menée par la Fédération des Professionnels de la Piscine (FPP). Le nombre de nouveaux abris installés annuellement a presque doublé : les professionnels ont équipé 6 500 piscines en 2002 et 12 410 en

2012, pour atteindre un total de 140 000 abris sur le territoire. Les professionnels proposent une multitude d'abris différents : du basique au sur-mesure, tout est possible. On peut choisir les abris à facettes ou cintrés, avec une structure en aluminium thermolaqué ou en bois traité ou plus simplement en toile souple.

UNE BULLE DE BIEN-ÊTRE À L'ABRI DES REGARDS

Le SPA, équipement dont l'esthétique ne s'intègre pas toujours harmonieusement dans le jardin, se dissimule dans un abri. À l'extérieur, une structure "boule à facettes" sur laquelle les végétaux se reflètent : le jardin y gagne en profondeur visuelle !
Côté technique : la structure ronde est constituée de 2 à 6 éléments (en fonction de la surface à couvrir) et les parois coulissent indépendamment les unes des autres. Cette rotonde pivote à 300° et l'ouverture peut se faire à tout endroit. De quoi suivre la course du soleil ou, au contraire, s'en protéger selon les saisons (Abri Sud).



🕒 L'abris bas : à 1 m de la surface de l'eau, il permet de protéger le bassin et de nager (FPP).

🕒 Confort de baignade et d'entretien : un abri permet de capter et de conserver la chaleur mais aussi de faciliter l'entretien de la piscine. En effet, fermé, il permet d'éviter chute de feuilles, d'insectes, de terre, etc. qui salissent l'eau. Ici, c'est une « pièce » supplémentaire. **Piscinelle**.

